

GRAND CONSEIL session 30 et 31 mars 2010

10.014 RAPPORT de la commission des pétitions et des grâces à l'appui d'un projet de décret concernant une demande de grâce. Débat sur l'anonymisation – revue et corrigée - et le rôle du Grand Conseil dans l'attribution d'une grâce. Grâce acceptée par 91 voix contre 14.

10.010 RAPPORTS du Conseil d'Etat et de la Commission « assainissement Clusette – entretien constructif » à l'appui d'un projet de décret portant l'octroi d'un crédit de 1'150'000.- destiné à l'établissement d'un concept d'intervention relatif au tunnel et aux murs de la Clusette. Accepté par 100 voix sans opposition :

10.011 RAPPORTS du Conseil d'Etat et de la Commission « assainissement Clusette – entretien constructif » à l'appui à l'appui d'un projet de décret portant l'octroi d'un crédit de 24 millions de francs pour l'entretien constructif

A. des routes cantonales

B. des ouvrages d'art

C. des cours d'eau

Amendement socialiste sur la mobilité douce et sur la qualification exacte des trafics concernés. Interrogations sur le sens de la mobilité actuelle jusqu'au problème des giga-liners, super poids lourds européens de 60 tonnes ! Et attention à la nidification des martins-pêcheurs au bord de l'Areuse ...

Amendements et sous-amendements ...notamment quelle largeur pour les routes à réaménager : amendement socialiste de réduire les élargissements est accepté par 56 voix contre 52. Pistes cyclables : amendement PVS : pourquoi n'en parle-t-on jamais comme de la mobilité douce d'ailleurs ? Accepté par 57 voix contre 52 !

Le décret mis au vote est accepté par 95 voix contre 8 (majorité qualifiée requise)

10.005 RAPPORT du Conseil d'Etat proposant le classement des motions et postulats du DGT en suspens dans les domaines des transports publics (suite du débat 10.004).

97.117 classement admis sans débat

02.112 classement refusé par 70 voix contre 30

04.157 classement refusé par 66 voix contre 22

07.152 classement refusé par une majorité évidente

91.135 classement admis sans débat

01.109 classement admis par 41 voix contre 40

02.121 classement admis par 52 voix contre 40

04.118 classement admis par une majorité évidente

05.184 classement admis par une majorité évidente

06.164 classement refusé par 55 voix contre 45

07.190 classement admis sans débat

07.195 objet retiré par le CEtat.

10.006 RAPPORT du Conseil d'Etat proposant le classement des motions et postulats du DGT en suspens dans les domaines des routes et marchés publics (suite du débat)

97.114 classement refusé par 56 voix contre 45
00.150 classement refusé par 56 voix contre 41
81.151 classement admis sans débat
94.122 classement refusé par 55 voix contre 48
97.143 classement refusé par 57 voix contre 46
01.156 classement admis sans débat
01.136 objet retiré par le CEtat
08.173 classement admis par une majorité évidente
00.149 classement refusé par 43 voix contre 36
03.161 classement admis sans débat
07.147 classement admis par une majorité évidente

10.008 RAPPORT du Conseil d'Etat et de la commission « améliorations structurelles agricoles » à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 5'100'000.- au titre des améliorations structurelles agricoles destiné :

1. pour 2'300'000.- à l'attribution de subventions pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières cantonales
2. 2. pour 2'800'000.- à l'attribution de subventions pour les constructions rurales

Devant un parlement partiellement vide... : le PS et le PLR sont favorables ; l'UDC est favorable malgré des critiques systématiques à l'égard notamment du SAT; le PVS soutien partagé... Amendements techniques refusés. Formalisme excessif du CEtat. Le décret est accepté par 83 voix contre 12. Majorité qualifiée.

10.012 RAPPORT d'information du Conseil d'Etat concernant la validation de l'élection complémentaire d'un membre au Conseil des Etats. Sans débat.

10.120 INTERPELLATION S. Vuilleumier « Les Bleus (police cantonale) contre ou avec les Gris (service du domaine public SDP) Demande de renégociations des contrats de prestations. Développement classique.

10.121 INTERPELLATION PS. « Renforcement de l'offre CFF sur la ligne Neuchâte I- La Chx-de-Fds – Le Locle ». Développement classique.

10.122 INTERPELLATION PS « Non a ux mesures d'économie dans les transports régionaux » transport publics à améliorer notamment pour les jeunes en formation.. Développement classique.

10.123 INTERPELLATION PS « Réalisme, inaction ou défaitisme ? » Crise Metalor : aides aux employés. Crise mal gérée par le DE C et son chef. Développement classique, mais féroce.

10.124 Projet de RESOLUTION « interpartis » à l'adresse de l'Assemblée fédérale « Pour que les « sans-papiers » aient accès à l'apprentissage ! ». Amendement du Conseil d'Etat élargissant la question à la politique fédérale. Développement classique et volontaire. Résolution modifiée acceptée par 89 voix. (Majorité qualifiée)

10.125 Projet de RESOLUTION Ph. Haeberli et J.-B. Wälti « sièges-autos » pour enfants à l'adresse de l'Assemblée fédérale. Développement classique de trois modifications eurocompatibles. Conseil d'Etat favorable avec une nuance mineure. Résolution acceptée par 92 voix. (Majorité qualifiée).

10.119 MOTION POPULAIRE de la coordination neuchâteloise « pas question de payer votre crise » - dérogation au frein à l'endettement. Discussion sur l'urgence : le PS et le PVS sont favorable ; la droite refuse l'urgence. Le CEtat louvoie ... et demande de renoncer à modifier le frein à l'endettement. L'urgence est acceptée par 57 voix contre 53

Développement de la motion : opposition gauche - droite très classique. Le frein à l'endettement contient lui-même ses limitations et ses règles de dérogation. La crise très importante est prévue dans les textes : on doit appliquer les dérogations. La droite s'oppose assez violemment à la motion : on reparle de trou qu'on veut creuser ou qu'on veut boucher. La gauche de la gauche appuie l'effort qui consiste à réétudier la méthode du frein. Le CEtat plaide en faveur du refus de la motion : il estime que la gauche donne un mauvais signal. Longs échanges : c'est la faute à la gauche, c'est la faute à l'impéritie de la droite. La motion est finalement acceptée par voix 54 contre 53. La hache de guerre est-elle déterrée... ?

AL/ mars-avril 2010